



Remplace un jour de travail par un samedi

Par **bouvetd**, le **09/06/2012** à **22:37**

Bonjour,

je voudrai savoir s il est possible de remplace juste pour une semaine le mercredi où je n'ai pas de travail pour mes ouvriers, par le samedi suivant car là, j'en ai. Est-ce qu'ils ont droit de refuser ou pas ?

M.Bouvet

Par **Tisuisse**, le **10/06/2012** à **06:35**

Bonjour,

Vous pouvez le proposer, vous ne pourrez pas l'exiger, et ce ne sera que sur la base du volontariat de vos salariés. En effet, vous ne pouvez pas, pour cette simple raison, modifier les jours de repos hebdomadaires de vos salariés, cela deviendrait vite une anarchie pour leur emploi du temps, et ces jours de repos hebdomadaires sont prévus par leur contrat de travail, la convention collective, le code du travail..